

*Initiatives ministérielles*

C'est le cas également du Syndicat national des cultivateurs. Au demeurant, voici ce qu'a dit le groupe à l'origine de la résolution hier et de la pétition dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre.

Lors d'une réunion nationale qui a eu lieu ce matin à Winnipeg, 19 associations de producteurs de grain et d'oléagineux du Canada ont demandé, à l'unanimité, au gouvernement de retirer le projet de loi C-36 et de rétablir les deux lois précédentes qui prévoient des avances de fonds sans intérêt pour les cultures pratiquées au Canada.

Et ces associations terminent cette lettre sur la conclusion suivante qui ne manque pas d'intérêt:

Il faut rétablir, de toute urgence, le Programme d'avances en espèces de 1988-1989 et permettre à la communauté agricole d'arrêter avec le ministre fédéral, dans le cadre des modalités de révision de la politique, des systèmes de commercialisation à la fois concurrentiels et équitables.

Et c'est signé par le représentant de l'Union des producteurs de grain, à Winnipeg, M. Roy Cusitar.

• (1620)

Cette position est appuyée par tous les groupes suivants: l'Ontario Soybean Growers, la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, la Western Canadian Wheat Growers Association, les Western Barley Growers, l'Alberta Pulse Growers Association, Focus on Inputs, les Keystone Agricultural Producers, le Prairie Canola Growers Council, la Manitoba Canola Growers Association, la Saskatchewan Canola Growers Association, l'Alberta Soft Wheat Grain Association, l'Union des producteurs de grain, le Flax Council of Canada, l'Atlantic Grains Council, l'Ontario Corn Producers Association, la Manitoba Pulse Growers et le Western Canadian Pulse Growers.

L'opposition au projet de loi fait l'unanimité et nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement s'obstine à vouloir aller de l'avant. Il est inconcevable qu'il continue l'étude du projet de loi. Tous s'y opposent. Le vice-premier ministre a parlé de la loi d'autorisation nécessaire.

Tout ce que le gouvernement du Canada a à faire, c'est de se conformer à la loi. Ce n'est pas ce qu'il fait maintenant. Selon la loi actuelle, le gouvernement doit mettre des fonds à la disposition de la Commission canadienne du blé et des autres groupes s'occupant de la commercialisation et veiller à leurs intérêts. Ce n'est pas ce qu'il fait. Je demande au gouvernement de retirer le projet de loi, ou de le laisser mourir au *Feuilleton* et de se conformer à

la loi canadienne qui prévoit des avances de fonds libres d'intérêt.

Le vice-premier ministre a dit que les agriculteurs devaient assumer leur juste part des compressions dans les programmes gouvernementaux. Leur contribution est excessive. Le triste dernier budget prévoit des hausses de taxes et des réductions de services totalisant de 5 milliards de dollars cette année et 9 milliards l'an prochain. Avec l'entrée en vigueur de la TPS l'année suivante, c'est 5,5 milliards de dollars de plus que le gouvernement ira chercher. Mais ce sont là les chiffres du gouvernement. Il pourrait s'agir de 9 ou 10 milliards de dollars, mais en tout cas, ce sera au moins 5,5 milliards de dollars s'ils mettent ce programme en oeuvre.

Dans le cadre de ce programme, au printemps dernier, le gouvernement a réduit les crédits consacrés à l'assurance-récolte de 200 millions de dollars et ceux destinés au transport des céréales et de la farine, de 60 millions de dollars. En outre, les sommes consacrées aux programmes de remise en état des embranchements ont été réduites de 48 millions de dollars et celles affectées aux programmes de paiements anticipés pour les récoltes, et le grain, de 54 millions de dollars. Cela représente 27 millions de dollars par année.

La plupart de ces compressions signifient une réduction des services et des programmes offerts aux agriculteurs, mais pratiquement aucun programme, selon moi, n'a l'effet multiplicateur du programme de paiements anticipés pour les récoltes et le grain. Je voudrais y revenir tout à l'heure.

Pour répondre au vice-premier ministre et au ministre de l'Agriculture qui affirment que les agriculteurs doivent eux aussi faire des sacrifices, penchons-nous sur les autres programmes et services dans lesquels on a sabré. Les crédits consacrés au programme de stimulation des exportations laitières, au programme de prêts basés sur les prix du marché et à la Commission canadienne du blé ont été réduits de 12 millions de dollars, 15 millions de dollars et 10 millions de dollars respectivement. Ainsi, les agriculteurs, même s'ils ne sont pas massacrés dans ce cas-ci l'ont été pour ce qui est de tout un éventail d'autres programmes et ce, pour une somme de 400 millions de dollars, au total sans tenir compte des 100 millions de dollars qu'ils vont devoir payer en frais d'exploitation au titre des taxes de vente et d'accise appliquées sur le pétrole et le gaz. Les agriculteurs subissent donc certes leur bonne part de compressions gouvernementales.

Alors qu'on se penche sur tous les secteurs de l'agriculture canadienne qui vont être durement touchés par ce projet de loi, on retrouve les organismes que j'ai mentionnés cet après-midi comme la Fédération canadienne de l'agriculture, le Syndicat national des cultivateurs et le